

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 849 426 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
24.06.1998 Bulletin 1998/26

(51) Int. Cl.⁶: **E05C 9/04**

(21) Numéro de dépôt: **96120239.7**

(22) Date de dépôt: **17.12.1996**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV RO SI

(71) Demandeur: **Tubauto S.A.**
89107 Sens Cedex (FR)

(72) Inventeur: **Bolzani, Marc**
89107 Sens Cedex (FR)

(54) **Porte basculante à portillon à deux points de fermeture**

(57) Dispositif pour verrouiller la fermeture de portes basculantes de garage à portillon.

L'invention concerne un dispositif de verrouillage en deux points latéraux pour permettre une meilleure couverture contre l'effraction.

Il est constitué d'un ensemble serrure (3), d'un système de transmission serrure-loqueteau passant sous le portillon. Lorsque l'on vient actionner la serrure, les empennages (4) (5) entraînent le verrouillage ou le

déverrouillage de la porte par le mouvement des loqueteaux (1) (6) dans les montants d' huisserie de la porte.

Le dispositif selon invention permet l'utilisation d'une serrure (3) commune aux différents types de portes basculantes de garage, avec ou sans portillon.

Le dispositif selon invention permet également une meilleure fermeture durant les opérations de maintenances et de transport des portes.

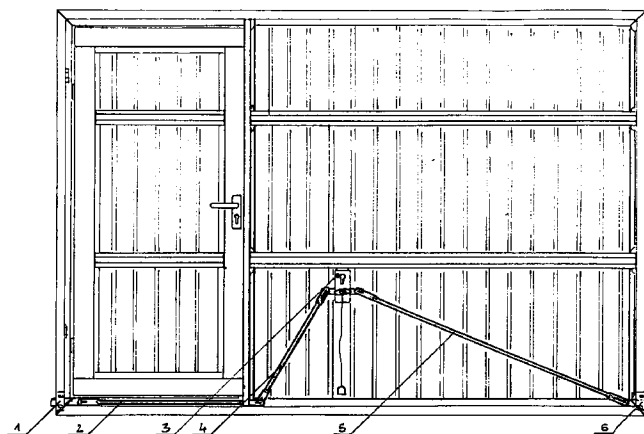


FIGURE 1

EP 0 849 426 A1

Description

La présente invention concerne un dispositif pour assurer la fermeture à deux points des portes basculantes à portillon.

La fermeture de ces portes est traditionnellement assurée par la mise en place d'un pêne ou d'un loqueteau dans une barre de seuil, intégrée à l'huissierie des portes ou située directement dans le sol.

Le dispositif selon l'invention permet de verrouiller ce type de porte en deux endroits latéraux. Il comporte en effet selon une première caractéristique un verrouillage classique du côté opposé au portillon, constitué d'un empennage (5) assurant la transmission de mouvement de la platine de serrure (3) au loqueteau de fermeture (6) et du côté portillon, d'un verrouillage constitué d'un empennage non linéaire (4) (5) assurant lui aussi la transmission de mouvement de la platine de serrure (3) au loqueteau de fermeture (1). Le verrouillage coté portillon est rendu possible par le passage d'un empennage (2) sous le portillon et à travers ou derrière le montant d'huissierie du portillon.

L'empennage non linéaire est constitué d'un empennage primaire (4) et d'un empennage secondaire (5), tous deux assemblés de façon rigide par un système vis-écrou comprenant une rondelle-frein ou détrompeuse bloquant la rotation entre les deux empennages.

Le dispositif selon une seconde caractéristique utilise une platine désaxée comme jonction des empennages primaire (4) et secondaire (5).

Le dispositif selon une troisième caractéristique utilise un verrouillage direct des pènes sur les montants d'huissierie.

Le dispositif selon l'invention permet de limiter les risques d'effraction en doublant le nombre de points de fermeture.

Le dispositif selon l'invention permet l'utilisation d'une platine de serrure commune à toutes les portes basculantes de garage, avec ou sans portillon.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente une porte à portillon à gauche sans son huissierie qui assure le scellement de la porte dans la baie. Le système de verrouillage est représenté en partie basse de la porte, composée des différentes pièces indexées formant le dispositif selon invention.

L'huissierie non représentée comprend deux poinçonnages pour accueillir les deux loqueteaux de fermeture (1) et (6).

Revendications

1. Dispositif pour assurer la fermeture d'une porte de garage basculante à portillon caractérisé en ce qu'il consiste à verrouiller le basculement en deux

points latéraux au niveau des montants d'huissierie.

2. Dispositif selon revendication 1 caractérisé en ce que le mouvement de la fermeture coté portillon est transmis de la platine de serrure (3) au loqueteau (1) par un empennage non rectiligne (4) (5).
3. Dispositif selon revendication 1 caractérisé en ce que empennage (4) relié au loqueteau (1) coté portillon coulisse sous ce dernier.
4. Dispositif selon revendication 3 caractérisé en ce que l'empennage secondaire (2) coulisse à travers le montant d'huissierie du portillon dans une bague de matière synthétique.
5. Dispositif selon l'une des revendication précédente caractérisé en ce que le verrouillage se fait avec des loqueteaux dans ou derrière les montants d'huissierie.
6. Dispositif selon l'une des quatre premières revendications caractérisé en ce que le verrouillage se fait directement par la mise en position des pènes derrière les montants d'huissierie.

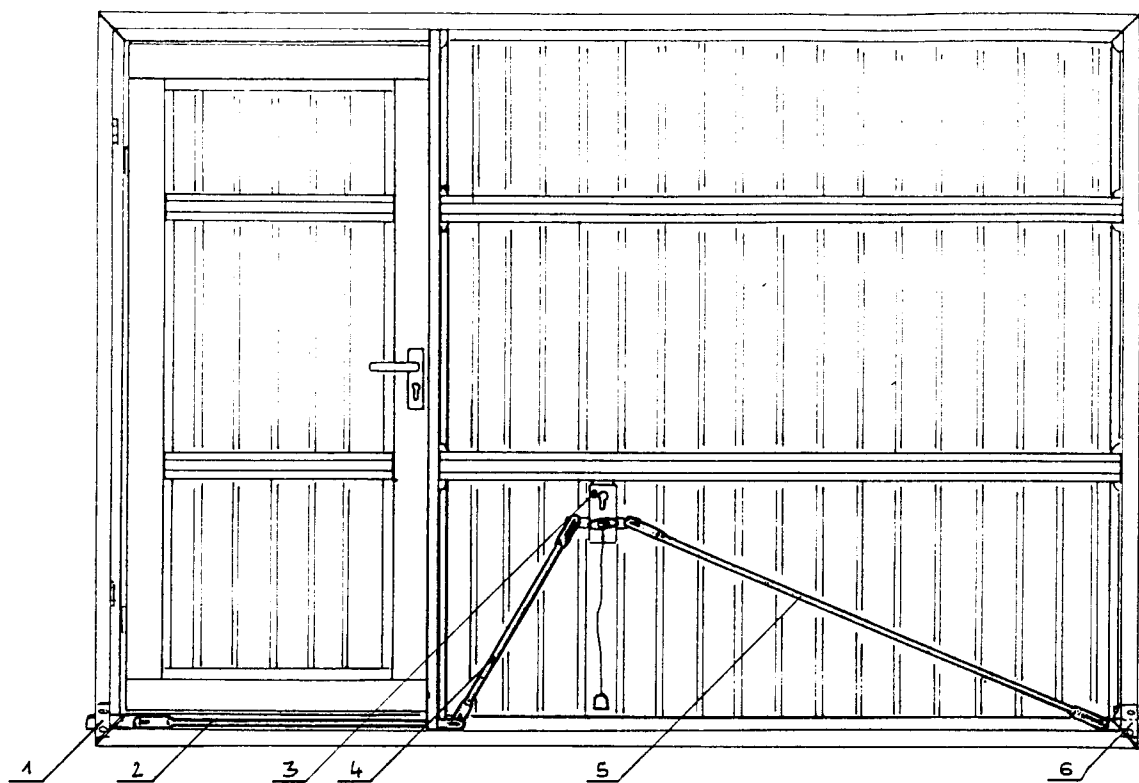


FIGURE 1



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 96 12 0239

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Y	DE 83 05 963 U (E. DÖRING) * le document en entier *	1,2	E05C9/04
Y	DE 76 26 612 U (HÖRMANN) * le document en entier *	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			E05C E05D E06B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche BERLIN		Date d'achèvement de la recherche 23 Mai 1997	Examinateur Krabel, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1501 03.82 (P04C02)